

FT466 – Bandes CMA pour contremarches**Descriptif**

Bandes auto-adhésives pour contremarches, destinées à créer un contraste visuel avec le revêtement de sol.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement, sur surfaces lisses.

Matières

- Film auto-adhésif en PVC

Références

Modèle	Couleur	Dimensions	Référence
CMA 01	Jaune et Noir	10 cm x 10 m	10 25 000
CMA 06	Rouge uni		10 25 050
CMA 07	Bleu uni		10 25 060
CMA 08	Jaune uni		10 25 070
CMA 09	Blanc uni		10 25 08D
CMA 10	Noir uni		10 25 09D

Mise en œuvre

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas (ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton, sur un plâtre de mauvaise qualité...).
- Sur support poreux, appliquer au préalable un primaire adapté.

Mise en œuvre :

- Recouper la bande à la longueur voulue.
- Ôter le film de protection de l'adhésif sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la bande sur le haut de la contremarche.
- Retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement la bande sur le support.
- Une fois le film entièrement retiré, maroufler fermement sur toute la longueur de la bande.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03